

**Pendant que la Direction se prend plus de 3,6 % d'augmentation en moyenne en 2014, les salariés, eux, en perdent plus de 7 % sur les 5 dernières années...**

Vos représentants FO vous avez annoncé de bonnes nouvelles en avril et juillet 2013 concernant quelques dysfonctionnements ayant un impact direct sur votre salaire et donc sur votre pouvoir d'achat suite à une alerte que vos représentants FO avaient déclenché.

Suite à cette alerte et à notre combat pour défendre vos droits, plus d'un millier de salariés ont ainsi pu bénéficier d'une régularisation de salaire comprise entre **1500€ et 20000€** de rattrapage et d'une augmentation de salaire, hors processus, de **15 à 30%**. Oui, FO est bien le seul syndicat qui défend votre pouvoir d'achat.

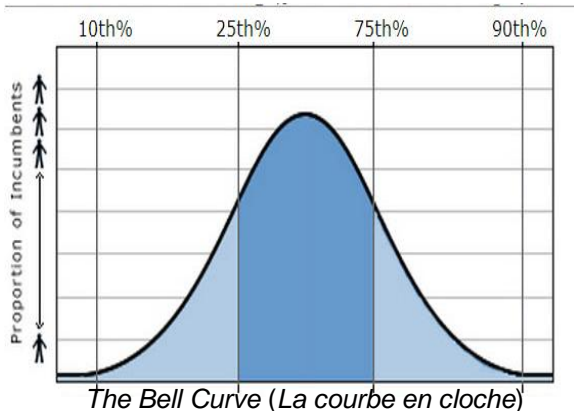
Force est de constater que les vieilles habitudes de la Direction à léser ses salariés sont toujours d'actualité.

Alors que de nombreux salariés connaissent un gel de leur salaires et de leur carrière

depuis plusieurs années, ce qui peut représenter, rien que sur les cinq dernières années, une perte du pouvoir d'achat de plus de **7 %**, et cela malgré leurs performances plus que louables, la Direction, elle, s'octroie des augmentations continues, avec plus de 3,6 % en moyenne, rien que sur l'année 2014.

Ceci dénote un mépris flagrant des efforts fait par les salariés en ses temps de rigueur budgétaire imposées par la CORP, qui doivent, malgré tout, jouer le jeu des évaluations. Dans cette affaire, « la Direction joue au poker menteur », justifiant son refus de d'augmenter les salariés ayant obtenu une note plus que correcte par des arguments fantaisistes, **non Ethique, non CLEAR et surtout non LEGALE** (application de la Bell Curve)..

# Salaire et pouvoir d'achat



Pour rappel, les évaluations de performance sont généralement administrées par le supérieur hiérarchique direct de l'employé. Par conséquent, les programmes d'évaluation qui reposent sur l'évaluation subjective peuvent être affectés par les préjugés de l'employeur. Par exemple, un patron qui aime un employé peut lui donner une note élevée. Tandis qu'un autre employé, même s'il donne des performances équivalentes au "chou-choux" de la direction n'aura pas une note **juste, équitable et conforme** à ses performances car il lui manquera cette "relation chaleureuse" avec le "patron". **Bell curve oblique !**



Le 19 mai 2014 FO avait déclenché une demande de régularisation conformément à l'article 5 de notre accord 35h (jamais respecté) : notre action portait sur la revalorisation, à hauteur de l'inflation, de la rémunération de nombreux salariés qui n'ont jamais été ni augmentés ni promus pendant 5 à 10 ans. Cela représente en moyenne **7 %** sur les 5 dernières années.

Réponse de CSC :



	Taux d'inflation	%
2014		0,5
2013		0,9
2012		2,0
2011		2,1
2010		1,5
2009		0,1
2008		2,8
2007		1,5
2006		1,6
2005		1,8
2004		2,1
2003		2,1
2002		1,9
2001		1,7
2000		1,7
1999		0,5
1998		0,7
1997		1,2
1996		2,0
1995		1,8
1994		1,6
1993		2,1
1992		2,4
1991		3,2

Source : Insee, indices des prix à la consommation

Merci **qui** pour cette baisse du pouvoir d'achat ?  
**Merci « Patron » !!!**